TD3 : De la création d'une entreprise au projet de digitalisation

Un groupe d'amis décide de créer ensemble une entreprise multiservices spécialisée dans la fabrication de tôles ondulées. L'entreprise souhaite développer par ailleurs une application mobile payante qui permettra aux futurs clients de s'inscrire aux formations, extension de garantie...

Il est prévu une gestion manuelle des activités de l'entreprise.

Les membres sont : Louisa Raynal, son fils Stéphano, Jean-Pierre Vernon, et Marinelle Vermyn. Les apports se composent de la manière suivante :

❖ Apports de Louisa :

Un chèque bancaire de 70 000 €.

Apports de Stéphano :

Titulaire d'un DUT en informatique et fort d'une expérience de 10 ans en tant que développeur informatique, Stéphane apporte ses compétences techniques estimées à 25 000 €.

❖ Apports de Jean-Pierre :

Jean-Pierre était le gérant d'une EURL, dont il apporte l'ensemble du patrimoine :

• Un fonds de commerce : 50 000 €

• Un véhicule professionnel : 12 500 €

• Un local commercial: 80 000 €

• Des créances clients : 4 500 €

• Des dettes envers la Sécurité Sociale : 3 600 €

• Des fournitures de bureau stockables : 500 €

• Un emprunt bancaire : 13 900 €.

❖ Apports de Marinelle:

50 000 € en numéraire.

Le capital est divisé en parts sociales de 50 € de valeur nominale.

Les frais de constitution se sont décomposés comme suit :

Le taux de TVA en vigueur est de 20 %.

Travail à faire 1

1.1. Quels sont les différents types d'apports autorisés dans les SARL?

- 1. Apports en numéraire : Il s'agit de la contribution financière des associés à la société sous forme d'argent liquide, de chèque, de virement bancaire, etc.
- 2. Apports en nature : Ce sont des biens autres que de l'argent liquide, tels que des équipements, des immeubles, des créances, des droits de propriété intellectuelle, etc.
- 3. Apports en industrie : Il s'agit de l'apport des compétences, du travail ou du savoirfaire d'un associé à la société, sans contrepartie financière immédiate. Ces apports ne peuvent pas constituer la totalité des apports dans une SARL.

1.2. Déterminez le montant du capital social de la société.

Pour déterminer le montant du capital social de la société, nous devons additionner les apports en numéraire réalisés par chaque associé.

Dans ce cas:

Apport en numéraire de Louisa : 70 000 € Apport en numéraire de Marinelle : 50 000 €

Total des apports en numéraire : $70\ 000\ € + 50\ 000\ € = 120\ 000\ €$ Donc, le montant du capital social de la société est de $120\ 000\ €$.

1.3. Calculez le nombre de parts revenant à chaque associé.

Le montant total du capital social est de 120 000 ϵ et la valeur nominale d'une part sociale est de 50 ϵ .

Nombre de parts = Montant du capital social / Valeur nominale d'une part sociale Nombre de parts = $120\ 000\ \mbox{\colored}\ /\ 50\ \mbox{\colored}\ =\ 2400\ \mbox{parts}$

- Louisa : Apport en numéraire de 70 000 €

Nombre de parts pour Louisa = 70 000 € / 50 € = 1400 parts

- Stéphano : Apport en compétences techniques (apport en industrie) aucun calcul de part puisque les apports en industrie ne sont pas pris en compte dans le calcul des parts sociales.
- Jean-Pierre : Apport en nature et en numéraire d'une valeur totale de (50 000 € + 12 500 € + 80 000 € + 4 500 € + 500 € 13 900 €) = 133 600 €

Nombre de parts pour Jean-Pierre = 133 600 \in / 50 \in = 2672 parts

- Marinelle : Apport en numéraire de 50 000 €

Nombre de parts pour Marinelle = $50\ 000 \ € / 50 \ € = 1000$ parts

Donc, le nombre de parts revenant à chaque associé est le suivant :

- Louisa: 1400 parts

- Stéphano : 0 part (apport en industrie)

Jean-Pierre: 2672 partsMarinelle: 1000 parts

1.4. Réaliser le bilan d'ouverture

Actifs:

- 1. Fonds de commerce : 50 000 € (apporté par Jean-Pierre)
- 2. Véhicule professionnel : 12 500 € (apporté par Jean-Pierre)
- 3. Local commercial : 80 000 € (apporté par Jean-Pierre)
- 4. Créances clients : 4 500 € (apportées par Jean-Pierre)
- 5. Fournitures de bureau stockables : 500 € (apportées par Jean-Pierre)
- 6. Numéraire en banque (apport en numéraire de Louisa) : 70 000 €
- 7. Numéraire en banque (apport en numéraire de Marinelle) : 50 000 €

Total des actifs = $50\ 000\ € + 12\ 500\ € + 80\ 000\ € + 4\ 500\ € + 500\ € + 70\ 000\ € + 50\ 000\ €$

Passifs:

1. Dettes envers la Sécurité Sociale : 3 600 € (apportées par Jean-Pierre)

2. Emprunt bancaire : 13 900 € (apporté par Jean-Pierre) Total des passifs = 3 600 € + 13 900 € = 17 500 €

Maintenant, nous pouvons dresser le bilan d'ouverture :

BILAN D'OUVERTURE

Actifs:

Fonds de commerce	50 000 €
Véhicule professionnel	12 500 €
Local commercial	80 000 €
Créances clients	4 500 €
Fournitures de bureau stockables	500 €
Numéraire en banque	120 000 €
Total des actifs	267 500 €

Passifs:

Dettes envers la Sécurité Sociale3600 ∈Emprunt bancaire13900 ∈Total des passifs17500 ∈

Capitaux propres:

Capital social 120 000 €

Réserves (si existantes, non mentionnées ici) 0 € (pour simplification)

Total des capitaux propres 120 000 €

Total des passifs et capitaux propres 267 500 €

Ce bilan d'ouverture illustre la situation financière initiale de l'entreprise multiservices spécialisée dans la fabrication de tôles ondulées, ainsi que la répartition entre les actifs, les passifs et les capitaux propres.